

Marie-Claude Muñoz
Centre de recherches sur le Brésil contemporain
(CRBC-EHESS), Brésil-France



Résumé : *L'internationalisation des études supérieures et la mobilité qu'elle implique font de l'acquisition d'une langue étrangère un des prérequis à celle-ci. Nous présentons les résultats d'enquêtes qualitatives réalisées, en France, auprès d'étudiants brésiliens en stage doctoral et au Brésil, auprès d'enseignants-chercheurs et de professionnels qui ont fait un séjour d'études doctorales ou post-doctorales en France. Au Brésil où l'enseignement du français a disparu de l'enseignement secondaire, quelles sont les stratégies et les modalités d'apprentissage de cette langue ? Nous abordons ensuite le vécu des situations de communication : au début du séjour en France, l'expérience existentielle du choc linguistique et les modalités pour le réduire (apprentissage de codes, immersion ou repli sur le groupe des compatriotes) ainsi que la réception des étudiants étrangers par le milieu académique (enseignants, directeur de recherches et étudiants) ; et enfin, l'usage de retour au Brésil de la compétence acquise dans la carrière professionnelle (inscription dans des réseaux, participation à des colloques internationaux, publications dans des revues françaises, traductions d'auteurs français en portugais).*

Mots-clés : *Compétence linguistique, français, internationalisation, doctorants brésiliens.*

Abstract: *The globalisation of graduate studies and the mobility that it implies make acquiring second languages a prerequisite to the latter. We are presenting the results of qualitative studies, conducted in France, pertaining to Brazilian doctorate students and Brazilian researchers/lecturers or professionals that pursued doctorate studies or post-doctorate studies in France. In Brazil, where the teaching of the French language has disappeared from the secondary studies' curriculum, what are the strategies and modalities for learning the language? We will present case studies on different experiences of everyday communication pertaining to the beginning of a stay in France, the linguistic shock or strategies used to alleviate it, (code learning, immersion, isolation among colleagues of the same ethnic group) as well as the reception that they received from the French academic community (teachers, research directors and student colleagues) and finally, upon return to country of origin, the use of the linguistic skill acquired during their professional career (networking, participation in conferences, paper publishing in French magazines or translation of academic French authors in Portuguese).*

Keywords : *Linguistic skills, French, globalisation, Brazilian doctoral students*

L'internationalisation des études supérieures est un processus qui s'est considérablement développé depuis les années 1990, accompagnant la mondialisation des échanges dans les domaines de l'économie, de la communication ou de la connaissance. Ce sont non seulement les élites des pays du Sud qui vont se former à l'étranger mais également celle des pays du Nord, aujourd'hui on assiste à des mobilités Sud-Nord, Nord-Nord et Sud-Sud. On observe également un phénomène d'internationalisation sur place avec l'implantation d'antennes de grands établissements d'enseignement supérieur dans les pays de départ. Ces diverses formes de mobilité académique et de circulation des savoirs sont un enjeu majeur de la compétition entre pays dans l'internationalisation de la production des connaissances et la question de l'acquisition de la langue de l'autre y est centrale. Nous nous sommes intéressée à l'investissement linguistique de boursiers brésiliens qui font ou ont fait des études en France dans le cadre d'un stage doctoral ou post-doctoral. Après un bref rappel de la politique de mobilité internationale du Brésil et de la coopération scientifique franco-brésilienne, nous présenterons les données, d'enquêtes qualitatives, relatives à l'investissement linguistique pour préparer la venue en France, à l'expérience du stage doctoral et de retour au Brésil, aux fruits du capital culturel et linguistique acquis lors de ce séjour.

1. La coopération universitaire et scientifique franco-brésilienne

Au cours des dernières décennies, le nombre d'étudiants brésiliens et d'enseignants-chercheurs qui ont fait des études doctorales et post-doctorales en Europe et aux États-Unis a connu une augmentation significative. Ces contingents d'universitaires constituent un des principaux vecteurs de l'institutionnalisation ou de la recomposition des champs disciplinaires, et contribuent à l'intensification des échanges scientifiques internationaux (Canêdo & Muñoz, 2004-2005 et Garcia & Muñoz, 2009). La politique de développement de l'enseignement supérieur des années 60, la réforme de l'Université de 1968, la multiplication des formations doctorales depuis les années 70, ainsi que l'attribution de bourses de formation à l'étranger financées par les agences brésiliennes¹ - la CAPES, le CNPq et la FAPESP - ont participé au développement de la mobilité internationale et contribué à l'autonomisation du Brésil par rapport à l'offre de formation des pays européens et nord-américains. Depuis la fin des années 60, la venue en France des étudiants brésiliens a été favorisée par une série d'accords de coopération scientifique et technique² dont le dernier en date est la création du Collège doctoral franco-brésilien en octobre 2005 qui promeut les co-tutelles de thèse et la délivrance d'un double diplôme franco-brésilien.

Rappelons qu'il existe une longue tradition d'échanges intellectuels et universitaires entre la France et le Brésil. Les bases de la coopération universitaire entre la France et le Brésil, sont jetées dans les années 20 par Georges Dumas (Martinière, 1982) qui va organiser la création des lycées français et des Instituts franco-brésiliens de Rio de Janeiro et de São Paulo et la venue des missions françaises à partir de 1934 dans les nouvelles universités de São Paulo (USP) et de Rio de Janeiro (Université du District Fédéral). Parmi les jeunes professeurs invités se trouvent Fernand Braudel, Claude Lévi-Strauss, Pierre Monbeig, François Perroux, Roger Bastide, Charles Morazé, Paul Arbouse-

Bastide. Après 1945, durant la période de la guerre froide, les États-Unis, par le biais de fondations philanthropiques, ont largement investi le champ universitaire brésilien afin d'y contrecarrer l'influence marxiste. Les États-Unis sont dès lors la première destination de la mobilité internationale des Brésiliens, suivis de la France.

D'après les dernières données disponibles par nationalité, il y avait l'année universitaire 2008-2009, 2 715 Brésiliens inscrits dans les universités françaises, dont 63% de femmes, un quart étaient inscrit en doctorat. Les Lettres et Sciences humaines comptaient plus de la moitié des effectifs (avec 1 426 inscrits), les autres se distribuaient entre les Sciences, le Droit, les Sciences économiques et les disciplines médicales (Vitry, 2009 : 197). Au niveau du 3^{ème} cycle, parmi les Brésiliens, en situation de mobilité institutionnelle, il y a ceux qui font un doctorat plein, ceux qui font un *doctorat sandwich*, et les post doc. Nous ne nous intéresserons, ici, qu'aux *boursiers sandwich*. Il s'agit de doctorants, inscrits en thèse dans une université brésilienne, qui font un stage à l'étranger d'une durée de 6 mois à un an, en deuxième ou troisième année de thèse ; la rédaction de la thèse est en portugais et la soutenance a lieu dans l'université d'origine. Lors de leur séjour en France, ils sont encadrés par un directeur de recherche d'une université, d'une grande école ou d'un laboratoire, qui a accepté leur projet. Ils bénéficient d'une bourse allouée par les agences de financement brésiliennes. Certains viennent dans le cadre d'un accord entre les Agences brésiliennes et le COFECUB³. La *bourse sandwich* a été créée en 1987 afin de constituer un corps qualifié de docteurs, dont le séjour à l'étranger soit un apport pour les sciences et pour l'enseignement supérieur brésiliens. Les boursiers sont liés par contrat avec l'Etat brésilien, cette disposition vise à s'assurer le retour des élites. La majorité des doctorants est âgée de moins de 30 ans et fait sa thèse dans la continuité du *mestrado* (équivalent du DEA ou du master 2), et une partie d'entre eux est constituée de professeurs en poste qui ont été recrutés sans le doctorat, et qui de ce fait sont plus âgés (Xavier de Brito, 1997).

2. La population enquêtée

Après une enquête nationale⁴ par questionnaire réalisée par le CRBC en collaboration avec l'APEB⁵ au cours de l'année universitaire 2000-2001, nous avons mené, en 2006, deux enquêtes qualitatives complémentaires : l'une à Paris auprès d'une quinzaine de Brésiliens en stage de *doctorat sandwich* et la seconde au Brésil, à São Paulo et Belo Horizonte, auprès d'une douzaine de Brésiliens qui ont fait un doctorat plein, un doctorat sandwich, ou un post-doc en France, tous dans les disciplines des Sciences humaines et sociales. L'entretien semi-directif a été l'outil choisi d'exploration d'un certain nombre de thèmes - dont la langue - relatifs à l'expérience de la mobilité internationale des interviewés, aux étapes qui l'ont précédée et à celles qui l'ont suivie. Il s'agissait d'appréhender comment, les intéressés vivent ou restituent cette expérience et quelle est son incidence sur leurs pratiques et sur leur carrière. Nous nous sommes interrogée sur les conditions de la mobilité internationale (capital scolaire, capital social) et sur les investissements qu'elle implique pour des séjours d'une durée relativement courte à l'étranger, sur le vécu du stage à l'étranger du point de vue phénoménologique et, enfin, sur l'usage, de retour

au Brésil, des titres et compétences acquis. L'approche qualitative permet de rompre avec ce que Bourdieu appelle « la fausse sécurité des chiffres pour essayer de comprendre de quoi est fait le tissu du vécu » (1979). Elle vise à nous éclairer sur les interrelations complexes entre facteurs (objectifs et subjectifs) et sur les processus qui déterminent le choix des agents dans la ligne de la sociologie compréhensive de Max Weber.

Le choix de la France pour le stage d'études à l'étranger est motivé à la fois par des intérêts personnels - intérêt pour le pays, la culture, la francophilie du milieu familial - et par des affinités philosophiques et des intérêts intellectuels - l'objet de la thèse, la bibliographie, les archives, l'excellence française dans des domaines disciplinaires et de la recherche, la pratique de l'interdisciplinarité dans certains établissements de l'enseignement supérieur, la présence des auteurs de référence de la discipline choisie. La venue va être facilitée par la médiation du directeur de recherche brésilien, par l'existence de coopérations institutionnelles ou de contacts personnels. La position à l'international et le soutien du directeur de thèse ont un rôle important ; le plus souvent, c'est sous leur impulsion et grâce à leur réseau que va mûrir et se concrétiser le projet de stage doctoral en France. Cependant, s'ils constituent bien un levier à la mobilité internationale, ce n'est souvent qu'en raison d'une convergence de facteurs.

3. Les études supérieures et l'investissement linguistique

Avec la démocratisation de l'enseignement et le développement de l'enseignement supérieur, les classes moyennes brésiliennes manifestent un intérêt et une demande de plus en plus forte pour les études à l'étranger. La politique volontariste de bourses du gouvernement brésilien va répondre à cette demande et aux besoins de développement du pays élargissant la base sociale de recrutement des bénéficiaires de la mobilité internationale. Traditionnellement en effet, les études à l'étranger étaient réservées aux héritiers d'une élite cultivée cosmopolite. Les couches les plus aisées des classes moyennes mettent en place des stratégies pour préparer leurs enfants à l'international : les familles inscrivent leurs enfants dans les écoles étrangères ou pratiquent des *intercambios* - échanges entre lycées - pendant la scolarité secondaire (Leite Prado, 2004) ou des séjours linguistiques de courte durée afin de doter leurs enfants d'un capital culturel dont l'importance s'accroît dans le contexte d'un marché mondialisé. Pour Nogueira et Aguiar, une sorte de *bonne volonté internationale* serait donc à l'origine de ces stratégies familiales d'acquisition des biens éducatifs internationaux. Les auteurs reprennent ici la notion de bonne volonté culturelle de Bourdieu (1979) pour caractériser les conduites propres à certains groupes sociaux en ascension qui, faute de capital culturel et croyant fortement dans les effets positifs de l'instruction sur l'ascension sociale, se livrent avec docilité et acharnement au travail d'acquisition de la culture légitime pour compenser leurs désavantages (Nogueira & Agiar, 2008 : 118).

La connaissance des langues étrangères est non seulement une des conditions d'accès à l'international, mais auparavant aux études doctorales. L'étudiant dont le projet de thèse est admis, passe une série d'épreuves parmi lesquelles des épreuves de connaissance de deux langues étrangères (l'anglais et une seconde

langue, selon la discipline choisie). Il faut rappeler que le français n'est plus enseigné dans le secondaire depuis les années 60, il a été remplacé par l'anglais. Cependant il peut exister dans quelques établissements à titre optionnel.

Au cours de ses études supérieures, l'étudiant approche la littérature en langue française de sa discipline, la maîtrise de la lecture est un premier pas dans sa connaissance de la langue. Quand se dessine la perspective d'aller étudier en France et de postuler à une bourse de *doctorat sandwich*, l'étudiant passe à une seconde étape, celle de l'acquisition d'un certain niveau de compétence à communiquer en français. Pour ce faire, il va s'inscrire dans des cours de langue de l'Institut français ou de l'Alliance française, dans un cours privé ou prendre des cours particuliers. L'acquisition d'une seconde langue étrangère représente un fort investissement si l'individu n'est pas issu d'un milieu cosmopolite, et elle a un coût financier élevé.

Pour l'obtention de la bourse, il doit passer le test obligatoire de connaissance du français (TCF) dans un centre agréé et de sa réussite dépend l'acceptation du candidat. Il existe 21 centres agréés, sur le territoire, dont une majorité d'Alliances françaises. Certains étudiants pensent qu'il y a une discrimination dans la notation des candidats qui n'ont pas suivi les cours de l'Alliance. Les appréciations sur cette épreuve sont très variables. Les uns la trouvent trop sélective les autres pas assez. Cette épreuve est considérée comme difficile et peu adaptée aux candidats des disciplines scientifiques et parfois pénalisante pour d'excellents candidats, alors que ces derniers le plus souvent intègrent un laboratoire de recherche et vont se trouver en immersion au contact quotidien de leurs collègues français, à la différence des étudiants des Sciences humaines et sociales confrontés à l'anonymat des séminaires.

4. L'arrivée en France : le choc linguistique

A l'arrivée, les étudiants les plus privilégiés, sont ceux qui bénéficient d'un stage intensif de français (de un ou deux mois), dans une ville moyenne de province (Compiègne, Vichy, Poitiers). A la fois apprentissage de la langue et initiation à la culture et à la civilisation française, à l'environnement et au climat, cette expérience est jugée très positive par les intéressés et par les directeurs de recherche. Pour les autres le choc culturel et linguistique va être plus ou moins grand en fonction de leur expérience individuelle et de leur niveau de compétence en français, de leur socialisation anticipatrice. Ceux-ci sont étroitement liés à l'origine sociale et au capital culturel des étudiants. Parmi nos enquêtés, il en est qui ont eu un contact précoce avec le français, soit dans leur entourage familial, soit au cours de leur scolarité, en particulier dans les établissements confessionnels de tradition française ou par la fréquentation d'un lycée français. Certains ont déjà fait des séjours en Europe et connaissent Paris, d'autres y ont séjourné et suivi des cours de langue pour se préparer au séjour académique. Mais dans la majorité des cas, le décalage entre la connaissance livresque ou le français soutenu qu'ils ont étudié au Brésil et le français usuel, provoque un choc linguistique. La difficulté à comprendre et à se faire comprendre, par les commerçants, les guichetiers, les garçons de café est très déstabilisante. L'impatience de ces interlocuteurs pressés qui font

répéter et témoignent d'une certaine agressivité est source de souffrance. Avec les Parisiens, les relations sont dures. La réaction première de défiance, voire d'hostilité face à celui qu'ils identifient par son accent comme étranger, va changer avec le dévoilement de la nationalité : les Brésiliens jouissent d'une image positive entretenue par les stéréotypes associés au football, à Copacabana, au Carnaval, à la samba, etc. Le manque de cordialité ou même de civilité dans les rapports entre les Français, surprend les arrivants et les choquent parfois. La réalité ne correspond pas à la vision romantique ou « glamour » de la France et des Français. Dans la communication, l'expressivité des Brésiliens est beaucoup plus grande, le regard, la gestuelle, le corps accompagnent la parole. Même si cette manière d'être brésilien est loin d'être partagée par tous les Brésiliens, comme le souligne Laplantine (2001), il y a toutefois un décalage face à des interlocuteurs dont les codes communicationnels sont différents. Certaines jeunes femmes évoquent les malentendus qui en résultent, hors du milieu étudiant, notamment avec les jeunes hommes français, et qu'elles attribuent à la projection d'un imaginaire masculin sur la femme brésilienne qui érotiserait le rapport. Aussi préfèrent-elles parfois éviter la communication pour ne pas s'exposer. Un autre élément complique la communication, c'est l'usage du « tu » et du « vous » en français, alors que le portugais du Brésil utilise le « voce » (contraction de *vossa mercê*) proche du « you » anglais. Au Brésil, il y a très peu de formalisme dans les relations sociales et l'usage du prénom est généralisé, les relations sont personnalisées et informelles⁶, ce qui n'empêche pas qu'il existe des hiérarchies cachées. Ces différences culturelles expliquent que « ce qui fait défaut à l'étranger, c'est qu'il ne sait pas instinctivement trouver la bonne distance avec les autres. Aussi oscille-t-il sans cesse entre la réserve et l'intimité » (Schütz, 2003 : 35).

La sociabilité va se développer différemment selon le lieu de vie : le logement individuel à Paris ou en banlieue ou bien à la Cité universitaire internationale de Paris - dans l'une de ses Maisons ou à la Maison du Brésil -, à l'École normale supérieure de Lyon. La majorité des témoignages évoque la difficulté de contacts avec les Français et la perception d'une certaine fermeture, sinon rigidité, de la société française, si bien que les relations sociales se développent davantage entre compatriotes ou avec des étudiants étrangers, constat que Anne-Catherine Wagner (1998 : 205) avait déjà fait dans son ouvrage consacré aux cadres supérieurs étrangers en France : « Les critiques de la fermeture des Français, de la rigidité de la société française sont présentes dans la plupart des entretiens menés auprès des cadres des pays industrialisés ».

Ces étudiants conscients de leurs limites dans la communication, estiment qu'il leur faut plusieurs semaines pour surmonter ce choc et qu'il faut bien deux ou trois mois pour se sentir à l'aise. Ils s'inscrivent dans des cours particuliers de langue et civilisation ou dans les cours de la Mairie de Paris, dont les prix sont plus abordables, ou bien ils recherchent un partenaire pour un échange de conversation. Parfois ce sont les directeurs de laboratoires qui exigent de leurs étudiants qu'ils fassent un stage intensif. Des stages intensifs de français, payants, sont organisés par certaines universités. L'écoute de la radio et de la télévision sont des auxiliaires précieux dans cette familiarisation avec la langue. La sociabilité qu'ils développent et les loisirs y contribuent également. À l'inverse,

le lieu de vie peut limiter cette pratique : de nombreux *boursiers sandwich* sont logés à la Maison du Brésil à la Cité universitaire internationale de Paris et se retrouvent entre eux, ce qui n'incite guère à l'usage du français et entrave leur progression dans la connaissance de la langue et de la société française.

5. L'expérience dans le milieu académique

Dans le milieu académique, plus que les difficultés de compréhension, c'est le manque de fluidité dans l'expression qui est le principal obstacle à la participation. Il a un effet inhibiteur. Au nom du principe républicain égalitaire, l'étudiant étranger est traité comme n'importe quel étudiant ; l'enseignant a les mêmes exigences et les mêmes attentes. Du fait de son élocution hésitante, de son accent, de ses erreurs syntaxiques, il se sent disqualifié par l'attitude du professeur et de l'auditoire et à tendance à s'autoexclure du débat intellectuel, ce qui a pour effet de freiner son adaptation à l'univers académique français. Comme Georges Steiner a pu le dire dans un entretien, il y a « dans le génie de la langue française, un purisme profond et un dédain pour l'erreur et pour l'étranger » (Steiner, 2008). Les institutions qui accueillent un grand nombre d'étudiants étrangers et dont les enseignants circulent à l'étranger manifestent plus d'ouverture. La prise de parole est plus aisée dans les groupes de travail aux effectifs réduits. L'invitation à présenter en français ses travaux personnels, avec l'effort de préparation qu'elle implique, a un effet positif dans la mesure où cette épreuve est vécue comme un défi à surmonter. Elle vient conforter l'étudiant dans sa capacité à prendre part au débat intellectuel et en l'occurrence à être en le centre.

Avec les étudiants, les échanges en français se font le plus souvent avec des étrangers qui fréquentent les séminaires, les bibliothèques, les salles d'informatique ou encore ceux avec qui ils cohabitent à la cité universitaire internationale. Les contacts avec les étudiants français sont plus rares et plus difficiles, ce qui ne manque pas de surprendre et de décevoir les étudiants brésiliens qui viennent d'un univers culturel plus ouvert et plus cordial. Déception aussi du fait du peu de curiosité ou d'intérêt manifesté envers leur recherche, et de la rareté des échanges intellectuels avec eux, à l'inverse des étudiants étrangers. C'est avec les étudiants du Tiers Monde que les échanges sont les plus fréquents.

Compte tenu de leur niveau de maîtrise de la lecture, ils peuvent profiter des ressources documentaires qui leurs sont offertes, mais ce n'est pas sans effort⁷. Et là aussi il y a cette sensation de limitation intellectuelle, il faut lire et relire le texte, s'appropriier des termes techniques et des concepts de la discipline, s'assurer que l'on a bien compris, y consacrer du temps car c'est un exercice difficile. La fréquentation des bibliothèques est forte, mais les difficultés d'accès, les modes de consultations, les horaires, l'absence de prêt d'ouvrages déconcertent les étudiants brésiliens.

A l'université la part de l'écrit est importante, les professeurs demandent de notes de lecture et la présentation de l'état d'avancement du travail par écrit en français, comme support de discussion. Le directeur de recherche qui accepte

l'étudiant sur la base d'un projet rédigé en français, le plus souvent traduit du portugais, ne peut préjuger du niveau de compétence de ce dernier. Certains directeurs connaissent bien le Brésil, parlent ou lisent le portugais, mais ils sont une minorité. La production de textes intermédiaires en français est nécessaire au suivi du travail du boursier. L'effort fourni est un acte de réciprocité envers le directeur qui l'a accueilli et lui a ouvert des portes. Selon les disciplines et le diplôme préparé, les exigences au niveau de la maîtrise de l'écrit ne sont pas les mêmes : les sciences humaines et sociales sont plus exigeantes que les sciences exactes ; pour le doctorat-sandwich, la rédaction de la thèse est en langue portugaise et la soutenance a lieu au Brésil dans l'université d'origine, l'étudiant doit remettre un rapport d'une quinzaine de pages rédigé en français sur ses activités durant son séjour ; pour le doctorat en cotutelle, si la soutenance a lieu en France, la thèse est rédigée en français et l'étudiant doit traduire 30 % de sa thèse en portugais et inversement si la thèse est soutenue au Brésil.

6. Les bénéfices de cet investissement linguistique lors du retour au Brésil

Pour les boursiers, le passage par la France, va constituer un atout pour leur avenir professionnel. L'acquisition de capitaux (linguistiques, culturels, académiques) à l'étranger et du titre de docteur constitue des éléments de distinction et de reconnaissance qui vont jouer dans l'espace de la concurrence brésilien. Ces jeunes docteurs qui après une sélection sévère, sont passés par l'étranger où ils ont été suivis par des personnalités du monde académique reconnues au Brésil, ont toutes les chances d'être recrutés quand s'ouvrent des concours. Les étudiants évoquent leur désir et leur projet d'entretenir leurs acquis et de perfectionner le français écrit à leur retour. Ils souhaitent maintenir des relations épistolaires avec leurs interlocuteurs français. A moyen terme, leur objectif est de s'inscrire dans des réseaux, de participer à des colloques internationaux, de publier dans des revues ou des ouvrages collectifs français, pour avoir un lectorat plus large. Concernant le long terme, si certains envisagent de faire un post-doc en France, on note un intérêt manifeste, chez les plus jeunes, pour l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada anglophone et francophone) ou le Royaume Uni, afin de diversifier leur expérience internationale. L'expérience vécue en France a fait tomber les barrières et les appréhensions. Certains sont prêts à s'investir dans ce nouveau défi, conscients du coût que représente l'acquisition d'une langue. Mais pour qui a surmonté l'épreuve du français, le perfectionnement en anglais, que tous ont étudié depuis le secondaire, est vu comme accessible. Le stage en France a constitué en quelque sorte une initiation dans une carrière tournée vers l'international.

Pour les enseignants en poste, outre l'habilitation à enseigner en *pos-graduação*⁸, à diriger des étudiants de *mestrado* et de doctorat, de nouvelles opportunités s'offriront : invitations à des jurys de thèse, demande d'expertise, évaluation de cours de *mestrado*, participation à des congrès et colloques au Brésil et à l'étranger, accès aux fonctions de direction de leur département. Du fait de leur nouveau statut, ces derniers valorisent les relations et les contacts établis lors de leur séjour, en invitant des professeurs français dans leur département et les réseaux qu'ils se sont construits en France leur donnent à leur tour l'occasion d'être invités à présenter leurs recherches dans des colloques internationaux.

Parmi les anciens boursiers de retour au Brésil, plusieurs ont traduit des ouvrages de leur directeur de stage ou d'auteurs qu'ils considèrent comme des références dans leur discipline, ou créé le site en portugais d'une personnalité intellectuelle des sciences sociales françaises. Les traductions et les publications qui introduisent les idées dans un nouveau champ d'accueil comportent des intérêts et des enjeux - les profits d'appropriation dont parle Bourdieu : « Faire publier ce que j'aime, c'est renforcer ma position dans ce champ » (Bourdieu, 2002 : 5). Ce sont ces docteurs formés en France qui furent à l'origine de l'introduction des courants de pensée et des traductions des auteurs français au Brésil (Bastide, Lévi-Strauss, Foucault, Barthes, Bourdieu, Touraine etc.). Ils sont également les acteurs d'une réappropriation originale et tout comme le passage par le Brésil avait fécondé de manière décisive les oeuvres de Lévi-Strauss, Roger Bastide ou de Pierre Monbeig, le passage par la France a contribué au renouvellement des savoirs et des disciplines au Brésil.

Bibliographie

Bourdieu, P., 2002. « Les conditions sociales de la mobilité internationale ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 145, n° 1, pp. 3-8.

Bourdieu, P., 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : éd. de Minuit.

Buarque de Holanda, S., 2006 (1^a Edição : 1936). *Raízes do Brasil*. São Paulo : Editora Companhia das Letras.

Canêdo, L., Muñoz, M.-C. (coord.), 2004-2005. « Le Brésil et le marché mondial de la coopération scientifique ». *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 57/58-59/60.

Garcia, A. Muñoz, M.-C. (dir.), 2009. « Mobilité universitaire et circulation internationale des idées. Le Brésil et la mondialisation des savoirs ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* », hors série n° 2.

Laplantine, F., 2005. *Le social et le sensible*. Paris : Tétraèdre (chapitre 1. L'art brésilien de la *ginga* : marcher, danser, chanter).

Leite-Prado, C., 2004. « Um aspecto do estudo de linguas estrangeiras no Brasil : os « intercambios » in A. M. Almeida et alii, *Circulação internacional e formação intelectual das elites brasileiras*. Campinas : ed. UNICAMP, pp. 64-84.

Martinière, G., 1982. *Aspects de la coopération franco-brésilienne*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme- Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Muñoz, M.-C., Garcia, A. (2004-2005). « Les étudiants brésiliens en France (200-2001) : Parcours intellectuel et inscription académique etscientifique ». In *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 57/58-59/60, pp. 107-128.

Muñoz, M.-C., 2004. *Circulation internationale des universitaires brésiliens*, Rapport de recherche, programme CAPES-COFECUB. Paris : CRBC-EHESS.

Nogueira, M.A., Aguiar, A., 2008. « La formation des élites et l'internationalisation des études : peut-on parler d'une "bonne volonté internationale"?. In *Éducation et Sociétés*, n° 21, pp.105-119.

Paivandi, S., Vourch', R., 2006. Profils et conditions de vie des étudiants étrangers (2^{ème} partie), *OVE infos*, n° 14, janvier.

Schütz, A., 2003. *L'étranger. Un essai de psychologie sociale*, suivi de *l'Homme qui rentre au pays*, traduit de l'anglais par B. Bégout. Paris : Ed. Allia.

Steiner, G., 2008. France Culture, « Surpris par la nuit », 11 février (entretien autour du livre *Les livres que je n'ai pas écrits*, Gallimard 2007).

Vitry, D. (dir.). 2009. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : Ministère de l'Éducation.

Xavier de Brito, A., 1997. *La France vaut-elle encore une messe ? Uma pesquisa sobre as bolsas-sandwich na França*, Relatório, Fundação de aperfeiçoamento de pessoal de nível superior-CAPES.

Notes

¹ CAPES (Coordenação do aperfeiçoamento do pessoal do ensino superior, *Coordination de perfectionnement des personnels de l'enseignement supérieur* (1951); CNPq (Conselho nacional do desenvolvimento científico e tecnológico, *Conseil national de développement scientifique et technologique*) ; FAPESP (Fundação do amparo à pesquisa do estado de São Paulo, *Fondation d'appui à la recherche de l'état de São Paulo* (1962).

² L'accord de coopération technique et scientifique de 1967 ; l'accord CNRS-CNPq de 1975 ; l'accord CAPES-COFECUB (Comité français d'évaluation de la coopération universitaire avec le Brésil) de 1978 ; l'accord-cadre de 1996 dont le but est d'organiser une collaboration des universités et des grandes écoles françaises et latino-américaines et de faire connaître l'Amérique latine en France.

³ Le COFECUB (Comité français d'évaluation de la coopération universitaire avec le Brésil) a pour vocation d'organiser la collaboration des universités et des grandes écoles françaises et latino-américaines et de faire connaître l'Amérique latine en France.

⁴ Enquête auprès de Brésiliens, étudiants qui suivent des études doctorales et professeurs, chercheurs et médecins en séjour post-doctoral ou en spécialisation, soit 117 enquêtés, dont 86 % de boursiers.

⁵ *Associação dos pesquisadores e estudantes brasileiros na França*, Association des chercheurs et étudiants brésiliens en France, créée en 1984.

⁶ Sur le caractère historique de l'informalité des Brésiliens voir Sergio Buarque de Holanda, (2006)

⁷ Sur les pratiques de lecture des étudiants étrangers, voir Saeed Paivandi et Ronan Vourch' (2006).

⁸ La *Pos-graduação* comprend le deuxième cycle (*mestrado*) et le troisième cycle (*doutorado*).